



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement d'Arras

Canton d'Arras Nord

n°2025/12/79

Date de convocation
4 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq
le **LUNDI 15 DECEMBRE 2025** à 18 Heures 00
le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
9 décembre 2025

Nombre de conseillers Etaient présents :

Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET

Présents : 21 Monsieur Guy BRAS - Mme Marie-Antoinette DESHORTIES - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ

Votants : 21 Madame Anne-Caroline RATAJCZAK - Monsieur Stéphane FOURNIER -
Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -
Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Monsieur Yves RAOULT -
Madame Micheline LAURENT - Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET -
Madame Christelle LEBAS - Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE -
Monsieur Thierry IMBERT - Monsieur Hubert CHIVET - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL
Madame Sandrine SERGEANT

CB

Secrétaire de séance :

Madame Martine DUQUESNOY

Objet : Vacances Familles été 2026

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de sa politique en faveur des familles, la ville propose, par l'intermédiaire du centre social Chanteclair, l'organisation de vacances familiales lors des prochaines vacances scolaires d'été. Les principes sont les suivants :

Quatre à huit familles médiolanaises soit entre vingt et trente adultes et enfants seront concernées par le séjour qui sera programmé cet été dans un village vacances, établissement bénéficiant du label « Vacaf ».

Ces familles font préalablement l'objet d'un repérage par les techniciens du Centre Social et Culturel Chanteclair et du CCAS, avec le concours des techniciens de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais – CAF- et de ceux de la Maison Solidarité du Département - MDS- du Pas de Calais et du Projet de Réussite Educative – PRE. Différents partenaires, sont sollicités comme le dispositif « Vacances ouvertes » et tous autres partenaires institutionnels, partageant le même objectif d'ouvrir l'accès aux vacances à des familles en difficultés sociales.

La démarche partagée vise à revaloriser la place, le rôle et la compétence des parents en recouvrant la confiance en soi, actualiser et renforcer les liens familiaux, créer des liens entre les habitants de la ville et construire avec eux le projet.

Il convient de déterminer la participation des familles et de proposer :

-pour les familles avec un quotient familial inférieur ou égal à 750 : 70 € par semaine et par personne pour les plus de 10 ans, 42 € par semaine pour les enfants de moins de 10 ans, et la gratuité pour les enfants de moins de 2 ans.

- pour les familles avec un quotient familial compris entre 750 et 900 : 90 € par semaine et par personne pour les plus de 10 ans, 50 € par semaine pour les enfants de moins de 10 ans, et la gratuité pour les enfants de moins de 2 ans.

Cette participation correspond pour moitié à une épargne qui permettra les achats alimentaires avant le départ.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter le principe de ce projet de vacances familles pour l'année 2026
- D'approuver la recherche de différents financements comme auprès du dispositif « Vacances Ouvertes » soutenu par l'ANCV.
- De solliciter les différents partenaires susceptibles de concourir au financement ou d'apporter une aide matérielle au succès du projet.
- De fixer la participation des familles comme indiquée ci-dessus.
- D'autoriser le Maire à :
 - o Encaisser la participation des familles sur la régie du Centre Social et Culturel Chanteclair
 - o Signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires à la bonne organisation et à l'exécution de ce projet

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 16 décembre 2025
Le Maire,
Alain CAYET.

